

nable ami répondrait aux questions posées. Comme il sera bientôt onze heures, je suggérerai qu'il réponde à ces questions afin de faciliter l'adoption de la résolution.

L'hon. M. BENNETT: Je profite, monsieur le président, de la courtoisie du leader de l'opposition, car j'avais espéré que mes honorables amis auraient bientôt épuisé leur réquisitoire et j'attendais ce moment pour répondre.

Un MEMBRE: Non, nous ne faisons que commencer.

L'hon. M. BENNETT: Peut-être, mais puis-je faire remarquer que les honorables membres de la gauche n'auraient raison d'agir comme ils le font que si la Chambre ne croyait pas à l'urgence de ces crédits de secours; si, d'un autre côté, il existe un état de choses d'importance nationale, relativement au chômage, cette Chambre devrait agir, et agir promptement. Je fais cette remarque après avoir écouté attentivement les discours de ce soir; et j'exprime le sentiment général de la Chambre en déclarant que la plus grande partie de la discussion a roulé sur des questions qui touchent à l'administration des affaires de l'Ontario, par un gouvernement provincial élu d'après un cens provincial et qui, semble-t-il, représente le sentiment du peuple de cette grande province. Il ne convient pas, je pense, que cette Chambre se permette de critiquer les électeurs de l'Ontario pour le choix qu'il a fait de ses gouvernants. Je pourrais, si je m'en sentais disposé, souligner dans des termes similaires l'attitude prise par les conservateurs vis-à-vis d'un gouvernement libéral dans au moins une province. Je ne le ferai pas. Il n'y a aucun avantage à le faire; les chômeurs n'en retireraient aucun bénéfice; cela n'apporterait aucun secours à ceux qui sont dans la misère.

J'ai aujourd'hui reçu trois télégrammes qui indiquent le courant de l'opinion publique; deux de ces messages me sont parvenus après la suspension de la séance à six heures. Le premier me vient du premier ministre de l'Alberta et est ainsi conçu:

Presse d'aujourd'hui publie texte résolution concernant chômage. Apparemment, résolution doit limiter contribution fédérale à travaux utiles et convenables pour chômeurs. Soumettons respectueusement que vu conditions climatiques dans provinces de l'Ouest, croyons, d'après expérience passée, travail convenable ne peut être trouvé pour satisfaire entièrement besoins des chômeurs dans petites municipalités surtout. Pour prévenir affluence des chômeurs dans grands centres, permettant chefs communistes de causer malaise et agitation et pour autres raisons, croyons que secours direct assez considérable sera nécessaire. Veuillez conséquemment songer à accorder subvention fédérale aux municipalités et province comme en 1922 et

1923 dans projet de loi à moins que gouvernement ait autres moyens d'y voir. Salutations empressées.

J. E. Brownlee.

La dépêche est du premier ministre de l'Alberta, et, selon notre constitution, il incombe en premier lieu aux autorités provinciales et municipales de se bien renseigner sur ces problèmes pour pouvoir en parler avec autorité. L'un des deux télégrammes que j'ai reçus après six heures est ainsi conçu:

Voyant avec beaucoup d'alarme, comme nous le faisons, la situation peu satisfaisante quant au chômage, nous vous exhortons respectueusement à ne pas vous laisser détourner par rien de prendre des mesures immédiatement pour diminuer la crise. Nous tenons à vous exprimer notre approbation de la politique ministérielle que vous venez d'annoncer.

Henry Detchon, gérant général de la Canadian Credit Mens' Trust Association.

L'autre télégramme provient du Board of trade de Winnipeg et le président n'est certes pas un de nos amis politiques. Voici la dépêche:

Nous approuvons les dispositions prises pour diminuer le chômage par l'entreprise de travaux publics et nous vous exhortons à prendre avec célérité toutes les mesures possibles durant la présente session.

Nous n'avons certes pas sollicité ces messages. L'un contient un avis dont j'ai déjà parlé dans mes commentaires. Dans les deux autres il est question de célérité et l'un d'eux mentionne la crise. Après avoir entendu les discours que j'ai entendus depuis six heures, ce soir, j'affirme qu'un grand nombre de députés ne croient pas à la réalité de cet état de choses et leurs commentaires mêmes prouvent à l'évidence, si je les prends tout à fait au pied de la lettre, qu'il n'y a pas de chômage dans leurs comtés et qu'ils ne désirent pas de secours. Je l'ai dit et je le réitère, insinuer qu'un gouvernement, municipal, provincial ou fédéral, ne fera aucun cas de l'appel de l'humanité souffrante, sous prétexte qu'antérieurement ces gens ont manifesté une tendance à voter à leur gré sur des questions d'intérêt national, c'est tenir un langage qu'un député ne devrait pas tenir au sujet d'un compatriote. Quelles que soient les paroles prononcées dans l'effervescence des campagnes politiques et quels que soient les moyens employés par les deux partis pour recruter des partisans, je ne crois pas que mes concitoyens manqueraient à leur devoir. Si j'avais cet esprit-là, je pourrais faire un récit qui éclipserait toutes les histoires racontées ce soir. Mais je n'ai pas cet esprit, j'ai confiance dans mes concitoyens, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, et je suis sûr qu'un gouvernement fédéral chargé de défendre les intérêts de notre